

Rapport du jury du département de philosophie

1. Dossier d'admissibilité

Le département de philosophie a reçu cette année 102 dossiers. Ils sont apparus de bon niveau dans l'ensemble. Les lettres de motivation et les projets ont fait l'objet d'un grand soin (si l'on met de côté les bibliographies parfois mal conçues). Les dossiers ont été examinés en fonction de plusieurs critères : cohérence du parcours, motivation de l'étudiant ou de l'étudiante à étudier la philosophie à l'École normale supérieure, pertinence et originalité du projet déposé, clarté du propos. Certains dossiers se sont naturellement détachés, parce qu'ils remplissaient ces critères et ont suscité l'intérêt des membres du jury, présentant un niveau d'élaboration tout à fait remarquable. Tous les projets de recherche sont éligibles, pour autant que ceux-ci fassent l'objet d'un investissement sérieux et documenté.

Le jury a pu remarquer que plusieurs projets rédigés par les candidats issus des CPGE sont directement liés au programme des concours de l'année en cours ou de l'année antérieure. Cela a donné lieu à un effet de répétition. Naturellement on ne saurait exiger de candidats ayant accompli moins de trois années d'études de philosophe d'être en mesure de présenter un projet de recherche absolument original et il est normal d'être inspiré par les thèmes ou auteurs étudiés. Néanmoins, le jury attend des candidats d'être capable d'une implication plus personnelle dans la formulation de leur projet qu'une simple reprise de cours.

Les projets qui ont le plus retenu l'attention du jury sont, par contraste, ceux qui tendaient à s'écarter des sentiers battus des programmes de philosophie : la construction de la raison publique chez Rawls et Habermas ; les qualités réelles dans la philosophie de Robert Desgabets ; le vague linguistique et réel ; l'apport de la phénoménologie critique à la réflexion sur le handicap ou dans un autre le tournant ontologique en anthropologie ; ou encore une réflexion sur l'usage des prédicats esthétiques en sciences.

Si la réduction de la part de l'histoire de la philosophie est désormais évidente, le jury a constaté cette année le très faible nombre de projets consacrés à la philosophie antérieure au XIXe siècle. Il n'y avait ainsi aucun projet consacré à la philosophie antique. À l'inverse, certains champs de la philosophie contemporaine étaient presque complètement délaissés, notamment la philosophie de l'environnement et de l'écologie. Le jury incite les candidats à élargir au maximum l'éventail des domaines et problématiques de leurs projets.

À l'issue de la délibération, 20 dossiers ont été retenus.

2. Épreuves d'admission

Les admissibles ont passé deux épreuves d'admission, un écrit et un oral.

L'écrit (4h)

Il a consisté à répondre à deux questions. La première, commune à tous les candidats et candidates, était une question de philosophie générale : « Vous expliquerez, à l'aide d'exemples, ce qui distingue l'argumentation et la démonstration ». Le jury a valorisé les qualités d'analyse conceptuelle des candidats, ainsi que leur capacité à mobiliser des exemples pertinents pour évoquer une question philosophique qui permettait de croiser plusieurs domaines (logique et épistémologie, rhétorique et politique, etc.). Il a également été sensible à la clarté du propos et à la qualité de l'exposition. La forme dissertative n'était pas requise pour traiter une telle question et pouvait même faire obstacle à l'élaboration d'une réflexion pertinente sur cette question. Cependant le jury a particulièrement évalué la construction d'ensemble de l'argumentation.

La deuxième partie de l'épreuve consistait à répondre à une question appartenant au grand domaine dans lequel le candidat entendait se spécialiser dans son master. Six questions étaient proposées :

***Histoire de la philosophie antique ou médiévale :**

Vous exposerez et analyserez le concept d'universel dans une ou plusieurs théories médiévales.

***Histoire de la philosophie moderne :**

Vous exposerez et analyserez la notion de cause dans une ou plusieurs théories modernes (XVII^e-XVIII^e siècles).

***Histoire de la philosophie contemporaine :**

Vous présenterez une critique philosophique de la notion de subjectivité au XIX^e ou au XX^e siècle.

***Épistémologie et philosophie des sciences :**

Vous proposerez une analyse philosophique d'un changement de théorie en science.

***Esthétique et philosophie de l'art :**

Vous vous demanderez, en vous appuyant sur des exemples, ce qui différencie un produit culturel et une œuvre d'art.

***Philosophie morale et politique :**

Vous réfléchirez à la notion de souveraineté et aux critiques qui lui ont été adressées.

Aucun candidat parmi les admissibles n'avait un projet en lien avec la philosophie antique et médiévale. Le jury a constaté un grand écart de niveau entre les réponses à une même question. Le jury a été particulièrement sensible à la précision de l'analyse et à l'usage réfléchi d'exemples, sans lesquels les argumentations déployées ne pouvaient pas être réellement convaincantes. Là encore, on n'attendait pas un traitement du sujet sous la forme d'une dissertation (cette forme restant possible) mais une argumentation bien construite et structurée.

L'oral

Il a consisté en un entretien avec le jury, précédé d'un exposé de dix minutes au cours duquel la candidate ou le candidat devait présenter ses motivations pour rejoindre le département de philosophie de l'ENS et justifier son projet de recherche. Certains exposés ont été jugés particulièrement maîtrisés et convaincants. D'autres n'ont pas été suffisamment soignés (manque de construction, imprécision, improvisation etc.). Cette présentation est pourtant essentielle et il importe qu'on puisse vérifier, à cette occasion, les qualités orales des candidats. Le jury, au cours de la discussion, a pu évaluer la cohérence des projets de recherche et le degré d'engagement des candidats à leur propos. Les questions posées par le jury dans la discussion ne doivent pas être perçues comme des pièges, elles n'ont d'autre fonction que de permettre aux candidates et aux candidats de manifester leurs compétences philosophiques et de justifier leurs choix de recherche.

À l'issue des oraux 10 candidats ont été retenus.